

## AVIS RELATIF AUX HONORAIRES D'AVOCATS PROPOSÉS DANS LE RECOURS COLLECTIF GARCIA

**Si vous avez récemment demandé à bénéficier de Medicaid en fonction d'un handicap, vous devez connaître le règlement suivant en matière d'honoraires d'avocats proposés dans le recours collectif Garcia.**

### De quoi s'agit-il ?

Dans le procès Garcia v. Banks, le demandeur a poursuivi en justice M. Steven Banks, Commissaire de l'Administration des ressources humaines (Human Resources Administration, HRA) de la ville de New York en raison des retards dans le traitement des demandes Medicaid basées sur le handicap. Ce cas est un recours collectif, ce qui signifie que le demandeur représente les personnes qui sont concernées par les retards en question. Les parties ont convenu de régler le litige. La Ville a accepté de payer les honoraires d'avocats du demandeur. Le tribunal a approuvé le règlement après avis aux membres du recours collectif et une audience équitable, qui s'est tenue le 12 mars 2019. La seule question à résoudre porte sur le montant des honoraires, que le tribunal doit approuver après notification aux membres du recours collectif. Les frais sont uniquement payés par la ville de New York, et non par les demandeurs ou les bénéficiaires de Medicaid.

### Qui sont les membres du collectif ?

Un membre du collectif est une personne qui a déposé récemment ou déposera une demande d'adhésion à Medicaid en raison d'un handicap et pour laquelle la HRA est dans l'obligation de déterminer l'admissibilité sous 90 jours à compter de la réception de sa demande. Ces personnes sont appelées les « **membres du collectif** » et leurs demandes d'adhésion au programme Medicaid sont appelées les « **demandes Medicaid du collectif** ».

### Qui représente les membres du collectif ?

Nina Keilin et Aytan Bellin représentent les membres du collectif et ils sont désignés comme les « **avocats du collectif** ». Vous pouvez les contacter si vous avez des questions concernant la proposition de règlement.

Nina Keilin, Esq.  
225 Broadway #2100  
New York, NY 10007  
(212) 302 7760

Aytan Y. Bellin, Esq.  
50 Main Street, Suite 1000  
White Plains, NY 10606  
(914) 358 5345

### Quels sont les honoraires accordés aux avocats ?

Les parties ont convenu que la HRA paierait les avocats un montant total de 69 500 \$, ce qui inclut 15 \$ pour les dépens.

### Quels sont les droits des membres du collectif concernant la proposition de règlement ?

Si vous êtes membre du collectif et que vous ne vous opposez pas à l'octroi des honoraires d'avocats proposés, vous n'avez rien à faire. Vous devrez respecter les conditions du règlement.

Si vous êtes un membre du collectif et que vous estimez que les honoraires d'avocats proposés ne sont pas raisonnables, vous pouvez vous y opposer en envoyant un courrier portant la mention « *Garcia v. Banks Class Settlement* » avant le 27 septembre 2019 (le cachet de la poste faisant foi) au tribunal, à l'adresse indiquée ci-dessous et aux avocats du collectif aux adresses indiquées ci-dessus.

The Honorable Sarah Netburn  
Thurgood Marshall United States Courthouse  
40 Foley Square, Courtroom 219  
New York, NY 10007-1312

### Cet avis est-il disponible dans d'autres langues et dans d'autres formats ?

Oui. Cet avis est disponible en anglais et en espagnol. Vous pouvez consulter cet avis sous format électronique sur le **site internet de la HRA**, en cliquant sur le lien suivant : « *Garcia v. Banks Notice of attorneys' fee settlement* ».

Si vous préférez un exemplaire de l'avis en format papier, veuillez contacter les avocats du collectif.